

La Maison du Bourg, UN TIERS-LIEU À 3 TÊTES !



Johann Baranger, maire de Saint-Pardoux-Soutiers.

Réhabilitation du bien

Abandonnée depuis une dizaine d'années et rachetée par la commune de Soutiers en 2017, cette maison située en centre-bourg a été au cœur des discussions au moment de la fusion en 2019 des communes de Soutiers et de Saint-Pardoux. Une étude faite auprès des associations du village a démontré une absence de lieu de rencontre et de domiciliation ; la proposition d'un projet d'une maison des associations a fait l'unanimité.

16 mois de travaux

Ce projet a nécessité une très grosse restauration pour un montant total de travaux de 800 000 €, financés par moitié par la commune. Les 400 000 € restants ont été subventionnés par l'Etat, la Région et le Département. Les 250 m² d'espaces couverts ont été en partie détruits et réhabilités et les extérieurs entièrement réaménagés.

Halte de la Vélo-Francette

Cette Maison du Bourg est le seul lieu public sur le département aussi bien équipé pour le vélo et le sportif. « La commune de Saint-Pardoux dispose à l'ancien presbytère, d'une halte sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle. Ici, nous avons investi pour accueillir au mieux les cyclotouristes de la Vélo Francette. C'est une question que je défends puisque c'est un tourisme d'avenir et

un tourisme dans nos campagnes que nous pouvons absorber. Tout a été pensé. Nous mettons à disposition gratuitement 4 emplacements de camping, pompe à vélo, totem avec différents outils de réparation, station de lavage, recharges pour vélos électriques, plancha électrique accessible via une application, fontaine à eau, deux sanitaires. Seules les douches chaudes sont payantes (1€ les 8 min). Des soirées estivales ont déjà rassemblé une dizaine de touristes. Un succès prometteur qui nous pousse à réfléchir sur la présence cet été d'un agent communal à des horaires stratégiques afin d'accueillir au mieux et de guider ces voyageurs vers le tourisme local ».

Maison des associations

« Toutes nos salles de réunions sont mises à disposition gratuitement pour la quarantaine d'associations communales. Nous souhaitons qu'elles puissent s'approprier le lieu, notamment le rez-de-chaussée qui leur est consacré avec une partie cuisine ainsi que des placards pour stocker leur administratif. Se rencontrer, travailler, se réunir, se former et bénéficier d'une situation géographique centrale, ce lieu est idéal pour permettre une interaction entre le monde associatif départemental et communal ».

Espace coworking

Inaugurée le 13 mai 2023, la Maison

Ancienne épicerie et dernier petit commerce de Soutiers, cette bâtisse de fin 19^e poursuit son histoire en proposant un accueil touristique, associatif et économique.

du Bourg a très vite affiché une belle fréquentation touristique. La partie dédiée aux associations a été ouverte en septembre dernier et ce printemps, c'est au tour de l'espace coworking. Equipé de 7 bureaux, dont 6 cloisonnés, de 2 espaces collectifs ouverts, d'un copieur, du wifi gratuit, l'étage est dédié au monde de l'entreprise. Cet espace de 70 m² dispose également d'une mezzanine dotée d'un petit coin cuisine dans une ambiance détente, cocooning. Le choix qualitatif du mobilier et de la déco est à souligner. La mairie mise sur une simplicité d'utilisation avec des tarifs de location à la demi-journée, journée, semaine, mois ou à l'année, une facturation automatique chaque fin de mois et la possibilité de réserver en ligne sur www.stpardoux-soutiers.fr

« Tous les ingrédients sont présents pour que ça marche ! La Maison du Bourg est un service qui peut en amener d'autres et surtout c'est un lieu qui n'est pas réservé qu'aux habitants de Saint-Pardoux-Soutiers ».

Entreprises, associations, habitants, acteurs du tourisme local sont invités à venir découvrir ce tiers-lieu lors de ses portes ouvertes les vendredi 22 et samedi 23 mars.

*Propos recueillis le 26 janvier 2024
auprès de Johann Baranger, maire de
Saint-Pardoux-Soutiers.*